

## PLAN DE COURS

# GGR-1050 : Fondements du tourisme durable

NRC 15345 | Hiver 2019

Mode d'enseignement : Présentiel
----------------------------------

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours a pour principal objectif d'offrir des outils conceptuels et de gestion afin d'intégrer les principes du développement durable au développement et à la commercialisation des produits touristiques. Les différentes formes de tourisme pouvant être associées au développement durable sont abordées, notamment le tourisme équitable, solidaire, responsable et social. L'étude des impacts positifs et négatifs du tourisme sur les plans social, culturel et environnemental permet de considérer la responsabilité éthique des organisations touristiques. Cette étude sera rendue possible par l'analyse de cas particuliers.

## Plage horaire

Cours en classe			
jeudi	12h30 à 15h20	<a href="#">ABP-1111</a>	Du 14 janv. 2019 au 26 avr. 2019

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

## Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=103206>

## Coordonnées et disponibilités

Sonia Chassé, Ph.D.

*Chargée de cours*

[sonia.chasse@ggr.ulaval.ca](mailto:sonia.chasse@ggr.ulaval.ca)

*Disponibilités*

Sur demande, par courriel (utiliser le courriel du site du cours : onglet 'Envoi de courriel')

Sonia Chassé

*Enseignante*

[sonia.chasse@fsa.ulaval.ca](mailto:sonia.chasse@fsa.ulaval.ca)

## Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

# Sommaire

---

<b>Description du cours</b> .....	<b>5</b>
Introduction .....	5
Objectifs généraux .....	5
Approche pédagogique .....	5
Modalités d'encadrement .....	6
Charge de travail et calendrier .....	6
Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental .....	6
But .....	6
<b>Contenu et activités</b> .....	<b>6</b>
<b>Évaluation et résultats</b> .....	<b>7</b>
Liste des évaluations .....	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives .....	7
Exercice pratique sur les règles de recherche universitaire .....	8
Enjeux et indicateurs du tourisme durable dans un secteur touristique ou une destination .....	8
Examen final (en classe) .....	8
Quiz de révision complétés et réussis / Séances 1-2-3-4-6 .....	9
Quiz de révision complétés et réussis / Séances 7-9-10-11-12 .....	9
Exercice pratique 1 (séance 3) .....	10
Exercice pratique 2 (séance 4) .....	10
Exercice pratique 3 (séance 7) .....	10
Exercice pratique 4 (séance 9) .....	10
Exercice pratique 5 (séance 10) .....	10
Exercice pratique 6 (séance 12) .....	10
Barème de conversion .....	10
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat .....	11
Correction linguistique, retard et présentation des travaux .....	11
Évaluation de l'enseignement .....	12
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation .....	12
Absence aux examens .....	12
Accommodement pour étudiants en situation de handicap .....	12
Résultats .....	13
<b>Matériel didactique</b> .....	<b>13</b>
Matériel obligatoire .....	13
Site web de cours .....	13
Spécifications technologiques .....	13
Portail thématique de la Bibliothèque .....	13
<b>Médiagraphie et annexes</b> .....	<b>13</b>



# Description du cours

---

## Introduction

Ce cours de 3 crédits permet d'acquérir une meilleure connaissance des fondements du tourisme durable, d'identifier les défis auxquels sont confrontés les organisations touristiques et les sociétés face aux impacts du tourisme. Ce cours vous permettra de mieux comprendre comment les entreprises touristiques doivent composer avec leurs différentes obligations tout en intégrant une approche de développement durable.

Ce « Plan de cours » a pour objectif de vous préparer à suivre le cours. Il définit en quelque sorte un mode d'emploi, non seulement pour le matériel didactique du cours, mais aussi pour le cheminement que vous devez adopter et les différentes exigences auxquelles vous devez répondre.

Bonne lecture et bon cours!

## Objectifs généraux

Au terme de ce cours, l'étudiant(e) serait en mesure :

- De connaître les grandes périodes du développement du tourisme durable;
- De comprendre les fondements et principes du tourisme durable;
- D'identifier les grands défis et enjeux sous-jacents au tourisme durable;
- De connaître les dimensions économiques, environnementales et socio-culturelles du tourisme durable;
- D'identifier les organisations privées et publiques pouvant influencer le tourisme durable;
- D'acquérir les outils conceptuels permettant d'évaluer les dimensions économiques, environnementales et socio-culturelles d'une organisation touristique;
- De comprendre le rôle du touriste dans le développement durable;
- De porter un regard critique sur les pratiques de tourisme durable.

## Approche pédagogique

Le cours est conçu selon une approche pédagogique propre à la formation à distance. Le matériel didactique et la formule utilisés vous permettent d'adopter une démarche d'apprentissage axée sur la collaboration, la communication ainsi que le travail individuel et d'équipe. Ces méthodes pédagogiques vous amèneront à gérer votre temps de manière flexible et structurée afin de respecter le rythme du cours.

Durant ce cours, vous aurez à effectuer des lectures, à consulter des éléments multimédia, des sites Internet et à communiquer avec l'enseignante et les autres étudiants du cours. Voici la liste des activités d'apprentissage qui seront utilisées durant la session :

### Présentations (notes de cours)

Afin de synthétiser la matière, des présentations (notes de cours) regroupent les principaux éléments théoriques et pertinents à la maîtrise de la matière étudiée. Vous devez prendre connaissance de ces présentations afin de participer aux forums de discussion, de réussir l'examen et le travail de session.

### Lectures obligatoires

Une série de lectures vous est proposée sur le site Web du cours afin de vous permettre d'assimiler les concepts. Les lectures obligatoires sont nécessaires pour la réussite de l'examen et du travail de session. Elles vous permettront également d'approfondir vos réflexions à travers les forums de discussion.

### Sites Web et vidéos indiqués sur le site du cours

La visite de ces sites Web est obligatoire et nécessaire. Ces sites peuvent illustrer un concept du cours ou contenir des exemples d'organisations ou d'entreprises associées aux notions du cours.

### Exercice pratiques et réflexif

Afin de vous permettre d'assimiler les règles de recherche universitaire, 1 exercices pratiques et réflexifs (quiz) devra être complété. Voir section "Évaluations" pour plus de détails.

### **Travail de session**

Le travail vous permettra d'établir un lien entre la théorie et la pratique.

### **Examen intra**

Un examen intra aura lieu à la mi-session en ligne (questionnaire).

### **Examen en salle sous surveillance**

Vous aurez à effectuer un examen final en salle. Cet examen sera développé à partir du contenu de ce cours.

## **Modalités d'encadrement**

En adoptant un rythme d'apprentissage régulier dès le début de la session, vous serez en mesure de respecter les échéances du cours, de partager des informations, et de bénéficier d'une rétroaction de l'enseignante sur la matière du cours. La personne inscrite reste bien sûr la seule gestionnaire de son temps, mais elle s'engage à remettre les travaux notés aux moments prescrits sous peine de sanction.

L'enseignante vous fournira des rétroactions, notamment dans les forums et en réponse aux courriels, mais également pour le travail de session et l'examen final. Bien sûr, vous pourrez communiquer avec votre enseignante par courriel pour lui poser des questions.

Remarque par rapport à l'encadrement : L'enseignante lira tous les messages sur les forums. L'enseignante visitera le site du cours 5 fois par semaine. Les réponses aux courriels personnels seront effectuées dans les 24 heures maximum (excluant les fins de semaine). Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et vos commentaires en donnant tous les détails pertinents. Et SVP, toujours utiliser le courriel du site du cours (onglet : "Envoi de courriel").


## **Charge de travail et calendrier**

Ce cours de trois crédits est offert à distance. La somme de travail exigée pour réaliser les activités obligatoires des séances, le travail de session et la réalisation de l'examen final est d'environ 135 heures pour la session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est d'environ 9 heures.

Pour chacune des séances, vous devez compléter les activités pédagogiques indiquées.

## **Étudiant ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental**

Les étudiants qui ont une lettre d'Attestation d'accommodations scolaires obtenue auprès d'un conseiller du secteur Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) doivent rencontrer leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège. Pour plus d'information, voir la Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires à l'adresse suivante : <https://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/> 

### **But**

Ce cours a pour principal objectif d'offrir des outils conceptuels et de gestion afin d'intégrer les principes du développement durable au développement et à la commercialisation des produits touristiques. Les différentes formes de tourisme pouvant être associées au développement durable sont abordées, notamment le tourisme équitable, solidaire, responsable et social. L'étude des impacts positifs et négatifs du tourisme sur les plans social, culturel et environnemental permet de considérer la responsabilité éthique des organisations touristiques. Cette étude sera rendue possible par l'analyse de cas particuliers.

## **Contenu et activités**

---

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
Séance 1 : Présentation du plan de cours et introduction	17 janv. 2019
Séance 2 : Développement du tourisme durable: Du DD au TD (séance à distance)	24 janv. 2019
Séance 3 : Les grands enjeux du tourisme durable	31 janv. 2019
Séance 4 : Le tourisme durable : des concepts à la pratique	7 févr. 2019
Séance 5 : Indicateurs et instruments mesures du TD / Travail de session *	14 févr. 2019
Séance 6 : Le contexte institutionnel et le système touristique en TD (séance à distance)	21 févr. 2019
Séance 7 : Instruments volontaires en TD	28 févr. 2019
Semaine de lecture : du 4 au 8 mars inclusivement	7 mars 2019
Séance 8 : Séance pour le travail de session - Exercice pratique sur les règles de recherche universitaire (à distance)	14 mars 2019
Séance 9 : Comportement du touriste "durable"	21 mars 2019
Séance 10 : Complexité et critiques du TD	28 mars 2019
Séance 11 : Étude de cas : Écotourisme (séance à distance)	4 avr. 2019
Séance 12 : Étude de cas: TD et hôtellerie	11 avr. 2019
Séance 13 : Examen final en classe (jeudi le 18 avril 2019, de 12h30 à 15h00)	18 avr. 2019

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

## Évaluation et résultats

### Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Exercice pratique sur les règles de recherche universitaire	Du 1 mars 2019 à 00h01 au 14 mars 2019 à 23h59	Individuel	10 %
Enjeux et indicateurs du tourisme durable dans un secteur touristique ou une destination	Dû le 20 mars 2019 à 23h59	En équipe	30 %
Examen final (en classe)	Le 18 avr. 2019 de 12h30 à 15h00	Individuel	35 %
<b>Quiz de révision (Somme des évaluations de ce regroupement)</b>			<b>5 %</b>
Quiz de révision complétés et réussis /Séances 1-2-3-4-6	Dû le 28 févr. 2019 à 12h30	Individuel	2,5 %
Quiz de révision complétés et réussis / Séances 7-9-10-11-12	Dû le 18 avr. 2019 à 12h30	Individuel	2,5 %
<b>Exercices pratiques et réflexifs (4 meilleures évaluations de ce regroupement)</b>			<b>20 %</b>
Exercice pratique 1 (séance 3)	Dû le 31 janv. 2019 à 15h30	En équipe	---
Exercice pratique 2 (séance 4)	Dû le 7 févr. 2019 à 15h30	En équipe	---
Exercice pratique 3 (séance 7)	Dû le 28 févr. 2019 à 15h30	En équipe	---
Exercice pratique 4 (séance 9)	Dû le 21 mars 2019 à 15h30	En équipe	---
Exercice pratique 5 (séance 10)	Dû le 28 mars 2019 à 15h30	En équipe	---
Exercice pratique 6 (séance 12)	Dû le 11 avr. 2019 à 15h30	En équipe	---

## Informations détaillées sur les évaluations sommatives

---

### Exercice pratique sur les règles de recherche universitaire

Titre du questionnaire :	<a href="#">Exercice pratique sur les règles de recherche universitaire</a>
Période de disponibilité :	Du 1 mars 2019 à 00h01 au 14 mars 2019 à 23h59
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	10 %

---

### Enjeux et indicateurs du tourisme durable dans un secteur touristique ou une destination

Date de remise :	20 mars 2019 à 23h59
Mode de travail :	En équipe
Pondération :	30 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Problématique et introduction (énoncé clair, pertinence, description juste et explicite)	4
Caractéristiques en fonction des 3 dimensions du TD (2 pts ch.)	6
Indicateurs (qualité, 3 dimensions du TD) (2 pts ch.)	6
Compréhension générale des concepts	2
Références, règles universitaires de recherche respectées	5
Qualité de la langue	3
Qualité de la présentation, table des matières, pagination	1
Respect des consignes (délais, format, gestion et autonomie de l'équipe, etc.)	3

Remise de l'évaluation : [Boîte de dépôt](#)

1 travail par équipe (format word). Utiliser le système de gestion des équipes.

Directives de l'évaluation :

Ce travail de session doit identifier, en lien avec le développement durable, les principaux enjeux ou problèmes d'un secteur de l'industrie touristique ou d'une destination. Vous devez réaliser une analyse d'un secteur touristique ou d'une destination touristique, identifier les principaux enjeux et les regrouper à l'intérieur d'un tableau. Vous devez clairement associer les enjeux ou problèmes aux dimensions du tourisme durable et proposer des indicateurs réalistes et mesurables.

Le document écrit devra être remis en format Word (12 points pour le texte principal) et sera de 7 à 8 pages (sans les annexes et à 1,15 interligne). Son titre doit indiquer votre numéro d'équipe et le sujet du travail (exemple : E12 Galapagos).

**Veillez noter que ce travail devra être réalisé en équipe de 2-3 personnes (aucun travail individuel ne sera accepté).**

Afin de vous aider à bien répondre aux attentes, consulter le fichier sur les 'consignes détaillées pour le travail de session'. Les autres informations importantes sont fournies à la séance 5 (notes de cours et exemples).

Fichiers à consulter :  [Consignes pour le travail de session H-2019](#) (192,38 Ko, déposé le 13 janv. 2019)

---

### Examen final (en classe)



Date : Le 18 avr. 2019 de 12h30 à 15h00

Mode de travail : Individuel

Pondération : 35 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Questions à choix multiples	10
Questions à développement	25

Matériel autorisé : Aucun

---

### Quiz de révision complétés et réussis / Séances 1-2-3-4-6

Date de remise : 28 févr. 2019 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2,5 %

Critères de correction :

Critère	Notation
Quiz de révision S1	1
Quiz de révision S2	1
Quiz de révision S3	1
Quiz de révision S4	1
Quiz de révision S6	1

Directives de l'évaluation :

Pendant la session, 10 quiz de révision vous sont proposés. Pour cette étape (1 de 2), chaque questionnaire complété, réussi (au moins 1 tentative avec un résultat de 60%) et soumis avant le 28 février 2019, un demi point (,5) de participation vous sera accordé pour un maximum de 2,5 points au total.

---

### Quiz de révision complétés et réussis / Séances 7-9-10-11-12

Date de remise : 18 avr. 2019 à 12h30

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2,5 %

Critères de correction :

Critère	Notation
S8	1
S10	1
S11	1
S12	1
S13	1

Directives de l'évaluation :

Pendant la session, 10 quiz de révision vous sont proposés. Pour cette étape (2 de 2), chaque questionnaire complété, réussi (au moins 1 tentative avec un résultat de 60%) et soumis avant l'examen final (18 avril 2019, 12h30), un demi point (,5) de participation vous sera accordé pour un maximum de 2,5 points au total.

---

### Exercice pratique 1 (séance 3)

Date de remise : 31 janv. 2019 à 15h30  
Mode de travail : En équipe  
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Exercices pratiques et réflexifs* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 4 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

---

### Exercice pratique 2 (séance 4)

Date de remise : 7 févr. 2019 à 15h30  
Mode de travail : En équipe  
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Exercices pratiques et réflexifs* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 4 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

---

### Exercice pratique 3 (séance 7)

Date de remise : 28 févr. 2019 à 15h30  
Mode de travail : En équipe  
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Exercices pratiques et réflexifs* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 4 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

---

### Exercice pratique 4 (séance 9)

Date de remise : 21 mars 2019 à 15h30  
Mode de travail : En équipe  
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Exercices pratiques et réflexifs* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 4 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

---

### Exercice pratique 5 (séance 10)

Date de remise : 28 mars 2019 à 15h30  
Mode de travail : En équipe  
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Exercices pratiques et réflexifs* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 4 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

---

### Exercice pratique 6 (séance 12)

Date de remise : 11 avr. 2019 à 15h30  
Mode de travail : En équipe  
Pondération : Cette évaluation fait partie du regroupement *Exercices pratiques et réflexifs* qui est basé sur la règle d'attribution *Conserver les 4 meilleures évaluations du regroupement* . La pondération de ce regroupement est de 20 % de la session.

---

## Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

\* Le barème de notation comporte les ajustements de cote par rapport au barème facultaire (ex. A+ équivaut à 90-100).

## Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à : [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/Reglement\\_disciplinaire\\_a\\_l\\_intention\\_des\\_etudiants\\_CA-2016-91.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/Reglement_disciplinaire_a_l_intention_des_etudiants_CA-2016-91.pdf)

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, [http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire\\_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf](http://www2.ulaval.ca/fileadmin/Secrtaire_general/Reglements/reglement-des-etudes-2014.pdf), entré en vigueur le 3 juin 2014. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

## Correction linguistique, retard et présentation des travaux

### Évaluation de la qualité du français

La Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique se réfère à la [Politique sur l'usage du français à l'Université Laval](#) ainsi qu'aux [dispositions relatives à son application](#).

De plus, la Faculté recommande aux enseignants d'attribuer jusqu'à concurrence de 15 % de la note totale de tout examen, rapport, travail long ou tout autre document évalué, à la correction orthographique et grammaticale.

Une plus grande tolérance est accordée lors de la correction des travaux et des examens des étudiants non francophones.

Au besoin, profitez des services d'amélioration de la qualité du français à votre disposition sur le campus :

- [Ateliers gratuits d'aide à la rédaction](#) offerts par la Bibliothèque
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts en classe par l'École des langues
- [Cours de perfectionnement en français de 1 à 3 crédits](#) offerts à distance par l'École des langues

### Retard et présentation des travaux

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Tout retard pour le travail de session sera pénalisé de un (1) point par jour de retard jusqu'à un maximum de cinq (5) jours. Après ce délai, le travail sera refusé et la note de 0 sera accordée à cette évaluation.

Pour l'exercice sur les règles de recherche universitaire, aucun retard ne sera possible, car cette étape est un préalable au dépôt du travail de session.

## Évaluation de l'enseignement

En conformité avec la [Politique de valorisation de l'enseignement et Dispositions relatives à l'évaluation de l'enseignement à l'Université Laval](#), il est possible que le cours que vous suivez soit évalué. Si tel est le cas, vous recevrez une invitation à remplir un questionnaire d'appréciation en ligne [ou transmis par la poste selon le cas]. Votre opinion est très importante car elle permettra d'améliorer la qualité de ce cours. Nous comptons donc grandement sur votre collaboration.

## Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard : HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument : TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriquée), BA35
- Sharp : EL-531\*, EL-535-W535, EL-W535X, EL-546\*, EL-510 R, EL-520\*  
\* Peu importe les lettres qui suivent le numéro
- Casio : FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriquée)

Dans tous ces cas, la calculatrice doit être validée par une vignette autocollante émise par la COOP étudiante ZONE.

## Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

## Accommodement pour étudiants en situation de handicap

Les étudiants en situation de handicap, qui ont une *Attestation d'accommodations scolaires* obtenue auprès d'un conseiller du Centre d'aide aux étudiants, doivent contacter leur enseignant au début de la session afin que leurs mesures d'accommodation en classe ou pour les évaluations puissent être organisées. L'étudiant doit informer l'enseignant de l'endroit où il fera ses examens (sur le campus ou hors campus). **Un délai minimal d'une semaine est exigé entre le dépôt des documents et la date de l'évaluation.** Passé ce délai, l'étudiant peut se voir refuser les mesures d'accommodations par la direction. Ceux qui estiment être admissibles à de telles mesures, mais qui n'ont pas l'*Attestation d'accommodations scolaires* doivent contacter le Centre d'aide aux étudiants (418-656-2880) le plus tôt

possible. Pour plus d'information, voir la *Procédure de mise en application des mesures d'accommodations scolaires* à l'adresse suivante : [www.aide.ulaval.ca](http://www.aide.ulaval.ca) 

## Résultats

- Les résultats des travaux ou les rétroactions seront transmis en cours de session.

## Matériel didactique

---

### Matériel obligatoire

Les lectures obligatoires sont disponibles sur le site Internet du cours aux séances correspondantes.

### Site web de cours

Le site Web du cours est situé sur la plate-forme de cours de l'Université Laval disponible à l'adresse suivante : <https://www.portaildescours.ulaval.ca>

Le matériel didactique disponible sur le site Web du cours comprend :

- Les notes de cours (en format pdf)
- Les documents à consulter : vidéos, sites Internet, textes
- Des quiz formatifs
- Etc.

### Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

	Logiciels	Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	<a href="http://www.adobe.com">www.adobe.com</a>	Gratuit
Machine virtuelle	Java	<a href="http://www.java.com">www.java.com</a>	Gratuit
Lecteur Flash	Macromedia Shockwave Player	<a href="http://www.adobe.com">www.adobe.com</a>	Gratuit

### Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : [www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/index\\_portails](http://www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/index_portails)

## Médiagraphie et annexes

---

### Bibliographie

Disponible aux séances correspondantes.